

IV. Cahier des charges

1. Objet de l'appel d'offres

Le présent marché a pour objet la sélection d'un prestataire de logistique et de stockage chargé de la réception, du traitement et de stockage d'ouvrages et d'équipements audiovisuels et numériques destinés principalement aux Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

2. Présentation du projet

2.1 Contexte

L'OIF a mis place, depuis 1986, un réseau de « Centres de lecture et d'animation culturelle » (CLAC), dans les zones périurbaines et rurales. Ce réseau, tout à fait unique en son genre, rend la culture et la lecture accessibles à des populations démunies en équipements culturels, de loisirs et de culture. Forts de 30 ans d'existence, les CLAC traduisent la conviction de l'OIF que la culture et l'accès à la connaissance exercent une influence primordiale sur l'éducation des jeunes, favorisant ainsi leur transformation en citoyens plus engagés et responsables.

Un CLAC regroupe une bibliothèque et une salle polyvalente dotée d'un équipement audiovisuel et informatique qui accueille des animations culturelles.

A ce jour, 335 CLAC et 21 Espaces de livres francophones (ELFE) ont été créés, dans 26 pays d'Afrique, de l'océan Indien, de la Caraïbe, du Proche-Orient et de l'Asie. Dans le cadre de sa programmation 2024-2027, l'OIF déploie une série d'initiatives en vue d'accélérer la modernisation des CLAC à travers la diversification de leurs offres de services et le renforcement de la synergie avec d'autres projets.

2.2 Equipements

L'équipement « type » d'un CLAC comprend :

- 2500 livres - reliés pour résister à une utilisation intensive et à des conditions climatiques souvent difficiles – pour le prêt ;
- des journaux et des revues locales et internationales ;
- plus de 50 jeux de société et de jouets éducatifs ;
- une cellule pédagogique comprenant des outils didactiques et des ouvrages de méthodologie pour les enseignants ;
- du matériel audiovisuel : téléviseur, kit de sonorisation et projection cinéma, films, lecteurs de CD audio, etc. ;
- du matériel numérique : ordinateurs portables, tablettes numériques ; un dispositif de connexion à un réseau fermé (BOU@TIC), etc.
- des équipements solaires photovoltaïques, une connexion Internet selon les cas. ;
- dépliants, affiches, brochures et du matériel promotionnel de tout type.

L'ensemble de ce matériel est fourni par l'OIF.

L'ensemble du matériel (livres, audiovisuel, etc.) est livré chez notre prestataire de stockage-logistique pour une répartition par pays et par bibliothèque avant son expédition définitive dans les pays bénéficiaires du programme CLAC.

3 Prestations attendues

Les prestations attendues au titre du présent marché sont les suivantes :

- réception des livres, documents et matériels chez le prestataire ;

- contrôle des livres, documents et matériels réceptionnés (à la livraison et après la livraison) ;
- stockage des livres, documents et matériels ;
- conditionnement de certains matériels et équipements : tablettes, boîtiers de connexion à un réseau fermé, etc.
- préparation des expéditions

Ces prestations sont détaillées ci-après :

3.1 Réception des livres, documents et matériels chez le prestataire

L'OIF s'engage à prévenir le soumissionnaire de la date des futures livraisons, du nom des fournisseurs, de la nature de la livraison et des quantités attendues.

La réception des produits chez le soumissionnaire se fera sous réserve de la réception d'un bon de livraison indiquant les références du bon de commande de l'OIF, le nom du fournisseur et la nature des produits contenus. Les copies des bons de livraison sont numérisées et transmises par courriel à l'OIF.

3.2 Contrôle à effectuer par le soumissionnaire

A la livraison

A la livraison, le soumissionnaire contrôle la conformité de la provenance et les quantités de colis reçus.

Le bon de livraison est signé par le soumissionnaire, et rendu au transporteur avec, au besoin, mention de réserve sur le contenu, les quantités exactes.

Après la livraison

La réception définitive est effectuée après le départ du transporteur.

Un comptage des produits par colis est effectué. Le contrôle porte sur les quantités et sur la qualité. La conformité avec le bon de livraison doit être avérée.

Les produits de valeur sont comptés un par un dans les colis ouverts un à un.

Pour les livres reçus du prestataire de la reliure, le soumissionnaire est chargé du contrôle de la stricte concordance entre la commande, les titres et les quantités effectivement livrées.

Le résultat du contrôle est transmis par courriel à l'OIF.

3.3 Stockage des livres, documents et matériels

Le soumissionnaire dispose d'un entrepôt sécurisé et répondant aux meilleures conditions de conservation (température, humidité, sécurité, etc.) des livres, documents et des matériels.

Le stockage est réalisé sur plateau (racks) ou en casiers.

Un inventaire permanent est tenu par le soumissionnaire sur un fichier tableur commun du marché (type Excel). Ce fichier sera tenu à jour, en temps réel, après chaque mouvement, pour toute marchandise qui entre et sort du stock. Il dispose d'un système de gestion d'étiquetage et de traçabilité.

3.4 Conditionnement de certains matériels et équipements

Le soumissionnaire procède, sur demande de l'OIF, au conditionnement de certains équipements audiovisuels et numériques afin d'en constituer des kits prêts à utiliser dans les CLAC. Il s'agit par exemple d'enregistrement de données sur de cartes SD à insérer dans un boîtier permettant l'accès à de la documentation via un réseau fermé, l'installation de logiciels sur des tablettes ou des ordinateurs, etc.

3.5 Préparation des expéditions

À la demande de l'OIF, le prestataire sera chargé de préparer les expéditions de livres, documents et matériels destinés aux pays bénéficiaires du projet. Cette mission inclut la réalisation des opérations suivantes :

- Colisage : Utilisation de matériaux d'emballage appropriés pour protéger les marchandises pendant le transport.
- Mise sur palette : Organisation efficace des colis sur les palettes pour maximiser l'espace et assurer la stabilité.
- Assemblage : Fixation sécurisée des colis sur les palettes à l'aide de films étirables ou autres

moyens appropriés.

- Établissement des listes de colisage : Création de listes détaillées incluant la description des biens, leur quantité, poids brut, et dimensions, afin de faciliter l'identification et la réception par les destinataires.

4 Moyens du soumissionnaire

Le soumissionnaire s'engage à disposer pendant toute la durée du marché des moyens matériels (équipements et fournitures) et humains nécessaires à la réalisation des prestations attendues au titre du présent marché.

A ce titre, le soumissionnaire dispose en propre ou peut avoir accès aux moyens et fournitures suivants, conformément à son offre :

- Espace et outils de stockage (casiers, palettes) ;
- Emballages et protections (cartons, pochettes kraft, étuis, palettes aux normes dictées par le transporteur, bulles, etc.) ;
- Outils informatiques permettant le traitement des fichiers pour publipostage et envois de courriels (compatibles système Windows) ;
- Impression d'étiquettes, d'enveloppes et fonds de page ;
- Machine de mise sous plis, encartage et colisage, balance de précision ;
- Système de gestion d'étiquetage et de traçabilité informatisé.

Par ailleurs, le soumissionnaire s'engage à répondre aux demandes de livraison ou d'enlèvement de marchandise à ou vers l'OIF dans les 24 heures. Il souscrit une assurance multirisques couvrant l'ensemble du matériel appartenant à l'OIF et entreposé dans ses locaux.